Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

Cloudity
S.A.S au capital 4 949 013,50 €
8, Place de la Résistance – 38 000 Grenoble
913 269 973 R.C.S. Grenoble

cloudity
Connect w/people

Comptes annuels au 31 décembre 2024

Certifiés
conformes

25/6/2025 | 17:11 CEST

Signé par :
Nicolas ODET
457EBF51E2064AB...

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 6
1.1 Rachat des titres d'un actionnaire minoritaire de la société Cloudity SAS 6
1.2 Augmentation de capital de la société Cloudity SAS 6
2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION 6
2.1 Changement de règles et méthodes comptables 6
2.2 Immobilisations incorporelles 6
2.2.1 Frais de recherche et développement 6
2.2.2 Fonds commerciaux et mali techniques de fusion 7
2.3 Immobilisations corporelles 7
2.4 Immobilisations financières 7
2.5 Stocks 7
2.6 Créances clients 8
2.7 Opérations en devises 8
2.8 Indémnités de départ à la retraite 8
2.9 Engagement lié aux congés payés pour les arrêts de longue maladie 8
2.10 Chiffre d'affaires 8
3 NOTES SUR LE BILAN 10
3.1 Immobilisations incorporelles 10
3.2 Immobilisations corporelles 10
3.3 Immobilisations financières 11
3.3.1 Participations 11
3.4 Créances clients 11
3.5 Autres créances 11
3.6 Disponibilités 12
3.7 Charges constatées d'avance 12
3.8 Capitaux propres 12
3.9 Amortissements dérogatoires 12
3.10 Provisions pour risques et charges 12
3.11 Emprunts et dettes financières 13
3.12 Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Autres dettes 13
3.13 Produits constatés d'avance 13
3.14 Charges à payer et produit à recevoir 13
4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 14
4.1 Chiffre d'affaires 14
4.2 Autres produits et charges d'exploitation 14
4.3 Résultat financier 14
4.4 Résultat exceptionnel 14
4.5 Impôts sur les résultats 15
5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 16
5.1 Parties liées 16
5.1.1 Filiales et participations 16
5.1.2 Transactions conclues entre Cloudity et les entreprises liées 16
5.1.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction 17
5.2 Engagements hors bilan 17
5.3 Effectifs 17
5.4 Risques juridiques 17
5.5 Intégration dans un ensemble consolidé 17
6 EVENEMENTS POSTERIEURS 17

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

BILAN

Actif

(en K€)	Notes	31/12/2024 Brut	DAP	Net	31/12/2023 Net
Immobilisations incorporelles	3.1	10 188	4	10 184	10 184
Immobilisations corporelles	3.2	436	374	62	88
Immobilisations financières	3.3	23 399	-	23 399	22 646
Actif immobilisé		**34 023**	**378**	**33 645**	**32 918**
Clients et comptes rattachés	3.4	4 423	50	4 373	5 405
Autres créances	3.5	2 980	-	2 980	2 986
Disponibilités	3.6	3 400	-	3 400	3 975
Charges constatées d'avance	3.7	139	-	139	187
Actif circulant		**10 943**	**50**	**10 893**	**12 553**
Total Actif		**44 966**	**428**	**44 538**	**45 471**

Passif

(en K€)	Notes	31-déc-24	31-déc-23
Capital		4 949	4 895
Primes d'émission, de fusion		31 216	30 519
Réserve légale		31	6
Autres réserves		115	115
Résultat de l'exercice		1 060	507
Capitaux propres	**3.8**	**37 371**	**36 042**
Amortissements dérogatoires	**3.9**	125	67
Provisions pour risques et charges	**3.10**	13	16
Suvention		(0)	(0)
Total des fonds propres		**37 509**	**36 125**
Emprunts et dettes financières divers	**3.11**	181	324
Fournisseurs et comptes rattachés	**3.12**	2 653	2 659
Autres dettes	**3.12**	3 792	5 573
Produits constatés d'avance	**3.13**	403	789
Total des dettes		**7 029**	**9 346**
Total Passif		**44 538**	**45 471**

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

COMPTE DE RESULTAT

(en K€)	Notes	31-déc-24 12 mois	31-déc-23 12 mois
Chiffre d'affaires	**4.1**	20 676	20 315
Autres produits d'exploitation	**4.2**	242	210
Total des produits d'exploitation		**20 918**	**20 525**
Achats et charges externes		(6 442)	(6 862)
Impôts, taxes et versements assimilés		(327)	(278)
Charges de personnel		(12 501)	(12 052)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(182)	(64)
Autres charges		(43)	(54)
Total des charges d'exploitation	**4.2**	**(19 494)**	**(19 310)**
Résultat d'exploitation		**1 424**	**1 215**
Produits financiers		3	-
Charges financières		(1)	(2)
Résultat financier	**4.3**	**2**	**(2)**
Résultat courant		**1 425**	**1 213**
Produits exceptionnels		165	91
Charges exceptionnelles		(59)	(327)
Résultat exceptionnel	**4.4**	**106**	**(236)**
Résultat avant impôts		**1 532**	**977**
Participations des salariés		(138)	(241)
Impôts sur les bénéfices	**4.5**	(334)	(229)
Résultat net		**1 060**	**507**

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)	Capital social	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Résultat	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2023	**4 895**	**30 519**	**6**	**115**	**507**	**36 042**
Affectation du résultat	-	-	25	-	(25)	0
Augmentation de capital	54	697	-	-	-	751
Distributions de dividendes	-	-	-	-	(482)	(482)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	1 060	1 060
Capitaux propres au 31 décembre 2024	**4 949**	**31 216**	**31**	**115**	**1 060**	**37 371**

(en K€)	Capital social	Primes
Création de la société HGSF	1	-
Réduction de capital	(1)	1
Apport de la branche d'activité Salesforce par Hardis Groupe	2 279	650
Acquisition des titres de la société Carrenet	1 019	9 172
Acquisition des titres de la société Cloudity Sp z.o.o	1 597	20 696
Echange titres Cloudity Sp zoo - Cloudity SAS	54	697
Total	**4 949**	**31 216**

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1 Evènements significatifs de l'exercice

1.1 Rachat des titres d'un actionnaire minoritaire de la société Cloudity SAS

En avril 2024, la société Hardis Groupe, filiale de la société GP Group, a procédé au rachat des titres d'un actionnaire minoritaire de sa filiale Cloudity SAS pour un montant de 815 milliers d'euros.

1.2 Augmentation de capital de la société Cloudity SAS

En date du 28 juin 2024, la société Cloudity SAS, filiale de la société Hardis Groupe, a procédé, dans le cadre de la mise en œuvre d'un ESOP Plan au profit de salariés de la société Cloudity Sp z.o.o, à une augmentation de capital d'un montant de 751 milliers d'euros. Post opération, la société Hardis Groupe détient 82,71% de la société Cloudity SAS.

2 Principales règles et méthodes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis selon les dispositions du Code de Commerce et les règles énoncées par le Plan Comptable Général notamment conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement des dits comptes annuels. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€).

2.1 Changement de règles et méthodes comptables

Néant.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties en mode linéaire sur 3 à 5 ans.

2.2.1 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont analysés par la société afin de savoir si les critères d'activation sont réunis. Cette analyse vise à déterminer le contrôle que l'entreprise peut exercer sur les bénéfices économiques futurs des développements portés à l'actif et la probabilité qu'elle en bénéficie.

En outre, pour être capitalisées, les dépenses de développement doivent répondre aux critères suivants :

- Démonstration de la faisabilité technique du projet ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- Existence d'un marché ou de son utilité en interne ;
- Capacité de l'entreprise de mesurer de façon fiable les dépenses liées à l'actif incorporel.

La société n'a pas activé de frais de développement au titre de 2024.

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

2.2.2 Fonds commerciaux et mali techniques de fusion

Le fonds commercial représente les éléments incorporels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe. Dans le cadre de la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE et la mise en œuvre du règlement ANC 2015-06, les malis techniques présentés à l'actif du bilan pour sont intégralement affectés au poste fonds commercial.

Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de compétences. Lors des opérations de restructuration de l'entreprise, les éléments identifiables sont réévalués à leur valeur d'utilité. Les éléments incorporels résiduels non affectables sont inscrits à l'actif.

La durée d'utilisation des fonds commerciaux est présumée être non limitée.

L'actif fait l'objet d'une dépréciation lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La société effectue des tests de dépréciation de ses fonds commerciaux chaque année.

Les dépréciations antérieurement comptabilisées sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

2.3 Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.
Les normes applicables à compter de 2005, en particulier le règlement CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relative à la valorisation des immobilisations corporelles, introduisent une approche de valorisation de ces actifs, communément appelée « approche par composants ».
Selon ce règlement, les sociétés ont l'obligation d'identifier et de comptabiliser les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers ayant des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.
Compte tenu de la nature des actifs détenus, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables au titre des règles sur les actifs. L'analyse des durées économiques est conforme à la durée d'utilité.
Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens en mode linéaire par application des taux suivants :

- Agencements des constructions 5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique 2 à 5 ans
- Matériels et outillages 5 ans
- Mobilier 2 à 5 ans
- Véhicules 3 à 4 ans

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan sont évalués lors de l'inventaire à la valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.
A condition toutefois que leur évolution ne provienne pas de circonstances accidentelles, les données économiques suivantes sont prises en compte pour cette évaluation : les capitaux propres à la date de l'inventaire et la rentabilité dégagée par l'exploitation, analysée dans une perspective pluriannuelle tenant compte du contexte économique et pondérée des données prévisionnelles établies sur cinq années.
Sur la base de ces données la valeur d'inventaire est fixée en tenant compte des motifs et des méthodes d'appréciation retenues lors de l'acquisition et de l'intérêt ainsi que de l'utilité de la participation dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise. En cas d'évolution défavorable, une dépréciation est constatée.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres. Ils sont amortis sur 5 ans à compter de la date d'acquisition, au prorata temporis au titre de la première et de la dernière annuité.

Les frais imputés sur le coût d'acquisition des titres à hauteur de 290 milliers d'euros ont donné lieu à la constatation d'un amortissement dérogatoire de 57 milliers d'euros sur 2024.

2.5 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

2.6 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation individualisée est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ensemble des prestations rendues non encore facturées à la clôture de l'exercice sont enregistrées en factures à établir (cf. note 2.10).

2.7 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours du jour de la clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours ayant un impact positif non significatif n'est pas comptabilisée. La différence, résultant de l'actualisation des disponibilités et des placements, ayant un impact négatif significatif est passée en perte de change.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, suivant les modalités réglementaires. Les opérations en devises étant très limitées et leur volume n'étant pas significatif, aucune gestion spécifique du risque de change n'a été mise en place par la société.

2.8 Indémnités de départ à la retraite

La méthode retenue dans le cadre de l'évaluation des engagements de retraite est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP) ;
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les engagements pour indemnités de départ en retraite ont été estimés sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65-67 ans (départ à taux plein),
- Taux de charges sociales : 41% (ETAM) à 45% (cadres),
- Table de mortalité : INSEE 2022,
- Taux d'actualisation : 3,35%.

Ces engagements figurent en engagements hors bilan.

2.9 Engagement lié aux congés payés pour les arrêts de longue maladie

À la suite de la promulgation de la loi n° 2024-364 du 22 avril 2024, mettant en conformité le droit français avec les directives européennes concernant l'acquisition de congés payés pendant les périodes d'arrêt maladie, la société a procédé à une évaluation de ses engagements en la matière.

La société a, en conséquence, comptabilisé au 31 décembre 2024 la totalité des droits à congés payés (en dettes de personnel) pour les salariés présents au 31 décembre 2024 et une provision pour risques intégrant une décote pour les salariés ne faisant plus partis des effectifs.

2.10 Chiffre d'affaires

Les prestations d'assistance technique, de conseil et d'intégration de systèmes en régie et régie forfaitée sont comptabilisées lorsque le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

- le montant du contrat peut être évalué de façon fiable ;
- le pourcentage d'avancement du projet (déterminé en fonction du nombre de jours réalisés par rapport au nombre de jours prévus) peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes ;
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Les produits correspondants au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de clôture des comptes. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

Tant que le résultat du contrat ne peut pas être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu qu'à hauteur des coûts engagés récupérables.

Les produits des ventes liées à la distribution de matériels et logiciels sont comptabilisées à la livraison, lors du transfert des risques et des bénéfices de la propriété à l'acquéreur et lorsque leur montant peut être déterminé de manière fiable.

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

3 Notes sur le bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

(en K€)	Immobilisations incorporelles	Fonds commerciaux (1)	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	**4**	**10 184**	**10 188**
Acquisitions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2024	**4**	**10 184**	**10 188**
Amortissements au 1er janvier 2024	**4**	**-**	**4**
Dotations	-	-	-
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
Amortissements au 31 décembre 2024	**4**	**-**	**4**
Valeur nette au 1er janvier 2024	**-**	**10 184**	**10 184**
Valeur nette au 31 décembre 2024	**-**	**10 184**	**10 184**

(1) dont : mali de fusion (8 974 milliers d'euros) et fonds de commerce repirs suite à apport de la branche d'activité Salesforce par Hardis Groupe (1 210 milliers d'euros).

3.2 Immobilisations corporelles

(en K€)	Installations générales / agencements	Matériels de bureau / Mobilier informatique	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	**81**	**348**	**429**
Acquisitions	-	30	30
Cessions	-	(23)	(23)
Autres mouvements	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2024	**81**	**355**	**436**
Amortissements au 1er janvier 2024	**71**	**270**	**341**
Dotations	5	49	54
Reprises	-	(21)	(21)
Autres mouvements	-	-	-
Amortissements au 31 décembre 2024	**76**	**298**	**374**
Valeur nette au 1er janvier 2024	**10**	**78**	**88**
Valeur nette au 31 décembre 2024	**5**	**57**	**62**

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

3.3 Immobilisations financières

(en K€)	Participations	Autres immobilisations financières	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	**22 576**	**70**	**22 646**
Acquisitions	757	4	761
Cessions	-	(8)	(8)
Autres mouvements	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2024	**23 333**	**66**	**23 399**
Amortissements au 1er janvier 2024	**-**	**-**	**-**
Dotations	-	-	-
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
Amortissements au 31 décembre 2024	**-**	**-**	**-**
Valeur nette au 1er janvier 2024	**22 576**	**70**	**22 646**
Valeur nette au 31 décembre 2024	**23 333**	**66**	**23 399**

3.3.1 Participations

Les participations sont présentées en note 5.1.1.

Les autres immobilisations financières sont principalement inhérentes aux dépôts de garantie versés dans le cadre de baux commerciaux.

3.4 Créances clients

	31-déc-24				31-déc-23
(en K€)	Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Clients	3 945	3 945	-	-	5 046
Clients - Effets à recevoir	-	-	-	-	-
Clients douteux	-	-	-	-	10
Clients - Factures à établir	203	203	-	-	113
Clients - Factures à établir Groupe	275	275	-	-	244
Total brut	**4 423**	**4 422**	**-**	**-**	**5 414**
Provisions pour dépréciation	(50)	(50)	-	-	(9)
Total net	**4 373**	**4 372**	**-**	**-**	**5 405**

3.5 Autres créances

	31-déc-24				31-déc-23
(en K€)	Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
TVA déductible	450	450	-	-	393
Autres créances fiscales	4	4	-	-	4
Avoirs à recevoir	3	3	-	-	1
Avances en compte courant groupe	2 500	2 500	-	-	2 482
Débiteurs divers	24	24	-	-	106
Valeur brute des autres créances	**2 980**	**2 980**	**-**	**-**	**2 986**
Provisions sur créances diverses	-	-	-	-	-
Provisions sur créances	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Valeur nette des autres créances	**2 980**	**2 980**	**-**	**-**	**2 986**

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

3.6 Disponibilités

(en K€)	31-déc-24 Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	31-déc-23 Total
Disponibilités	3 400	3 400	-	-	3 975
Total	**3 400**	**3 400**	**-**	**-**	**3 975**

3.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'établissant à 139 milliers d'euros au 31 décembre 2024 sont principalement inhérentes aux loyers et aux souscriptions de licences.

3.8 Capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres figure à la page 5 de la présente annexe.

Evolution du capital

Au 31 décembre 2024, le capital social de la société s'élève à 4 949 013,50 €, composé de 49 490 135 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,1 €.

Répartition du capital

	31-déc-24
Hardis Groupe	82,71%
Actionnaires minoritaires	17,29%
Total	**100,00%**

3.9 Amortissements dérogatoires

Se référer à la note 2.4.

3.10 Provisions pour risques et charges

(en K€)	31-déc-23	Dotations		Reprises		31-déc-24
		Exploitation	*Exceptionnel*	*Exploitation*	*Exceptionnel*	
Autres provisions pour risques	16	13		-	(16)	13
Total	**16**	**13**	**-**	**-**	**(16)**	**13**

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

3.11 Emprunts et dettes financières

(en K€)	31-déc-24 Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	31-déc-23 Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit	179	113	66	-	321
Dettes financières diverses	2	2	-	-	3
Total	**181**	**115**	**66**	**-**	**324**
Emprunts souscrits	-				
Emprunts remboursés	142				

Au 31 décembre 2024, le solde des emprunts s'établit à 179 milliers d'euros (emprunts souscrit pour une valeur nominale de 450 milliers d'euros à taux fixe avec une maturité de 5 ans).

3.12 Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Autres dettes

Les dettes fournisseurs et avances et acomptes sont à échéance moins d'un an.

Les autres dettes se décomposent de la façon suivante :

(en K€)	31-déc-24 Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	31-déc-23 Total
Dettes fiscales	1 033	1 033	-	-	1 086
Dettes sociales	2 471	2 471	-	-	2 527
Dettes sur immobilisations	-		-	-	-
Avoirs à établir	272	272	-	-	355
Avances en compte courant groupe (1)	-	-	-	-	1 605
Autres dettes	16	16	-	-	-
Total	**3 792**	**3 792**	**-**	**-**	**5 573**

(1) Dettes envers les actionnaires minoritaires

3.13 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'établissant à 403 milliers d'euros au 31 décembre 2024 sont inhérents à des prestations facturées non encore réalisées.

3.14 Charges à payer et produit à recevoir

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Produits à recevoir	**481**	**361**
Clients factures à établir	477	357
Autres	4	4
Charges à payer	**4 149**	**3 924**
Fournisseurs factures non	2 203	1 841
Dettes fiscales et sociales	1 945	2 083
Autres charges à payer	-	-

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

4 Notes sur le compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Ventes de marchandises	**3 547**	**2 923**
- France	2 165	1 807
- Etranger	1 382	1 116
Production vendue	**17 129**	**17 392**
- France	15 941	15 496
- Etranger	1 188	1 896
Chiffre d'Affaires	**20 676**	**20 315**
Total	**20 676**	**20 315**

4.2 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'établissant à 242 milliers d'euros au 31 décembre 2024 sont principalement liés à des transferts de charges d'exploitation.

Les achats et charges externes s'établissant à 6 442 milliers d'euros au 31 décembre 2024 sont principalement inhérents à :

- Charges de sous-traitance : 2 503 milliers d'euros ;
- Achats de licences (pour revente) : 2 353 milliers d'euros ;
- Loyers immobiliers et charges locatives : 661 milliers d'euros ;
- Frais de voyages et déplacements, missions et réceptions : 221 milliers d'euros ;
- Maintenances et locations informatiques : 100 milliers d'euros ;
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires : 152 milliers d'euros ;
- Charges de marketing et partenariats : 69 milliers d'euros ;

4.3 Résultat financier

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Intérêts sur avances de trésorerie des entreprises liées	2	-
Gains de change	1	-
Produits financiers	**3**	**-**
Intérêts sur emprunts	(1)	(2)
Charges financières	**(1)**	**(2)**
Résultat financier	**2**	**(2)**

4.4 Résultat exceptionnel

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Autres produits exceptionnels	165	91
Produits exceptionnels	**165**	**91**
Dotations aux amortissements (1)	(57)	(57)
Autres charges exceptionnelles	(2)	(270)
Charges exceptionnelles	**(59)**	**(327)**
Résultat exceptionnel	**106**	**(236)**

(1) Dotations / reprises aux amortissements dérogatoires sur coûts d'acquisition des titres

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

4.5 Impôts sur les résultats

La répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Impôts courants	335	244
Contribution additionnelle	-	-
Crédit d'impôt mécénat	(1)	(15)
Total	**334**	**229**

L'impôt sur les bénéfices se répartit comme suit :

Résultat avant impôt		**Impôt**		
(en K€)		**Théorique**	**Réintégrations / déductions**	**Dû**
Courant taux normal	1 425	356	(176)	312
Exceptionnel	106	27	(16)	23
Total	**1 532**	**383**	**(192)**	**335**

En raison des décalages dans le temps existant entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges, la base fiscale future sera affectée de la manière suivante :

(en K€)	**Début exercice**		**Variation**		**Fin exercice**	
	Passif	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**	**Actif**
Charges non déductibles						
· C3S (Ex-Organic)	-	2	(2)	3	-	3
· Participation au résultat	-	240	(240)	152	-	152
· TVS	-	1	(1)	3	-	3
Report déficitaire ordinaire	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

5 Informations complémentaires

5.1 Parties liées

5.1.1 Filiales et participations

Sociétés	Siren	Adresse du siège social	Date d'ouverture de l'exercie	Date clôture de l'exercice	Capital social En K devise	Capitaux propres autres que le capital En K devise	% du capital détenu	Montant de la participation en K€	Prêts - avances consentis non encore en K€	Provision sur titres en K€	Cautions données par la société mère en K€	Dividendes versés à la société au cours de en K€	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos en K€	Résultat en K€	Devise locale
1 - Filiales															
Cloudity SP z.o.o		Mokotowska 1 00-640 Varsovie - Pologne	01-janv-24	31-déc-24	40	2 704	100%	23 333	-	-	-	-	8 108	977	PLN
Cloudity GbmH		13 Tauentzienstrasse 10789 Berlin - Allemagne	01-janv-24	31-déc-24	100	749	100%	98	-	-	-	-	1 313	62	EUR
2 - Participations															
Néant															
TOTAL								**23 431**		**-**			**9 421**	**1 039**	

5.1.2 Transactions conclues entre Cloudity et les entreprises liées

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés au prix du marché.

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

5.1.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Cette information conduirait à communiquer la rémunération individuelle de chacun des dirigeants du groupe.

5.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2024, la provision pour indemnités de fin de carrière s'établit à 399 milliers d'euros.

5.3 Effectifs

	2024	2023
Cadres	142	134
Non cadres	4	5
Total	**147**	**139**

5.4 Risques juridiques

Néant.

5.5 Intégration dans un ensemble consolidé

La société Cloudity SAS est incluse selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de la société mère GP Group dont le siège social se situe 8, Place de la Résistance – 38 000 Grenoble.

6 Evènements postérieurs

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Docusign Envelope ID: FD0A2810-EF04-4900-83D1-9584A996501E

CLOUDITY
Société par actions simplifiée au capital social de 4.949.013,50€
Siège social : 8, place de la Résistance à Grenoble (38000)
R.C.S. Grenoble 913 269 973
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 25 JUIN 2025

EXTRAIT RELATIF A L'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se soldent par un bénéfice de 1.060.021,43 €, **décide** d'affecter ce bénéfice ainsi qu'il suit :

- A la réserve légale : 53.001,72€
- A titre de dividende aux associés : 1.007.019,71 € ;

Soit 0,02034 € (env.) pour chacune des 100 actions ordinaires composant le capital social de la Société et 0,02510 € (env.) pour chacune des 40.119.666 actions de préférence de catégorie 1 composant le capital social de la Société.

Ce dividende, éligible à l'abattement prévu par l'article 153-8 du Code général des impôts, sera mis en paiement au plus tard le 31 juillet 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée rappelle que la Société a clôturé son deuxième exercice et qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des deux derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR ACTION	DIVIDENDES
2022	0 €	0 €
2023	- 0,00963 € pour chacune des 100 actions ordinaires - 0,012 € pour chacune des 40.119.666 actions de préférence de catégorie 1	481.441,35 €

Pour copie certifiée conforme 25/6/2025 | 17:11 CEST

Signé par :
Nicolas ODET
457BBF51E8964A5...

Le Président,
HARDIS GROUPE, elle-même représentée par son Président, la société GP GROUP, elle-même représentée par son Président, Monsieur Nicolas ODET ou son Directeur Général Monsieur Yvan COUTAZ

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

FORVIS MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Cloudity

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

FORVIS MAZARS
109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon cedex 06
S.A.S. au capital de € 5 986 008
351 497 649 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Cloudity

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Cloudity,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cloudity relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2.2 « Fonds commerciaux et mali techniques de fusion » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles de comptabilisation et d'évaluation des fonds commerciaux et malis techniques. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié leur caractère approprié ainsi que les informations fournies dans cette note de l'annexe et leur correcte application ainsi que le caractère raisonnable des estimations sur lesquelles reposent l'évaluation des fonds commerciaux et mali techniques de fusion.

La note 2.10 « Chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels présente notamment les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires des prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait et dont l'exécution se poursuit sur plusieurs exercices. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations d'avancement et de résultats à terminaison de ces contrats ainsi que leur évolution et le caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 13 juin 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS	ERNST & YOUNG et Autres
DocuSigned by: Arnaud Flèche B89279252C02483...	DocuSigned by: Thomas Nesme 122CA904FF954B6...
Arnaud Flèche	Thomas Nesme

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

Cloudity
S.A.S au capital 4 949 013,50 €
8, Place de la Résistance – 38 000 Grenoble
913 269 973 R.C.S. Grenoble

cloudity
Connect w/people

Comptes annuels au 31 décembre 2024

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

Sommaire

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 6
1.1 Rachat des titres d'un actionnaire minoritaire de la société Cloudity SAS 6
1.2 Augmentation de capital de la société Cloudity SAS 6
2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION 6
2.1 Changement de règles et méthodes comptables 6
2.2 Immobilisations incorporelles 6
2.2.1 Frais de recherche et développement 6
2.2.2 Fonds commerciaux et mali techniques de fusion 7
2.3 Immobilisations corporelles 7
2.4 Immobilisations financières 7
2.5 Stocks 7
2.6 Créances clients 8
2.7 Opérations en devises 8
2.8 Indémnités de départ à la retraite 8
2.9 Engagement lié aux congés payés pour les arrêts de longue maladie 8
2.10 Chiffre d'affaires 8
3 NOTES SUR LE BILAN 10
3.1 Immobilisations incorporelles 10
3.2 Immobilisations corporelles 10
3.3 Immobilisations financières 11
3.3.1 Participations 11
3.4 Créances clients 11
3.5 Autres créances 11
3.6 Disponibilités 12
3.7 Charges constatées d'avance 12
3.8 Capitaux propres 12
3.9 Amortissements dérogatoires 12
3.10 Provisions pour risques et charges 12
3.11 Emprunts et dettes financières 13
3.12 Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Autres dettes 13
3.13 Produits constatés d'avance 13
3.14 Charges à payer et produit à recevoir 13
4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 14
4.1 Chiffre d'affaires 14
4.2 Autres produits et charges d'exploitation 14
4.3 Résultat financier 14
4.4 Résultat exceptionnel 14
4.5 Impôts sur les résultats 15
5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 16
5.1 Parties liées 16
5.1.1 Filiales et participations 16
5.1.2 Transactions conclues entre Cloudity et les entreprises liées 16
5.1.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction 17
5.2 Engagements hors bilan 17
5.3 Effectifs 17
5.4 Risques juridiques 17
5.5 Intégration dans un ensemble consolidé 17
6 EVENEMENTS POSTERIEURS 17

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

BILAN

Actif

(en K€)	Notes	31/12/2024 Brut	DAP	Net	31/12/2023 Net
Immobilisations incorporelles	3.1	10 188	4	10 184	10 184
Immobilisations corporelles	3.2	436	374	62	88
Immobilisations financières	3.3	23 399	-	23 399	22 646
Actif immobilisé		**34 023**	**378**	**33 645**	**32 918**
Clients et comptes rattachés	3.4	4 423	50	4 373	5 405
Autres créances	3.5	2 980	-	2 980	2 986
Disponibilités	3.6	3 400	-	3 400	3 975
Charges constatées d'avance	3.7	139	-	139	187
Actif circulant		**10 943**	**50**	**10 893**	**12 553**
Total Actif		**44 966**	**428**	**44 538**	**45 471**

Passif

(en K€)	Notes	31-déc-24	31-déc-23
Capital		4 949	4 895
Primes d'émission, de fusion		31 216	30 519
Réserve légale		31	6
Autres réserves		115	115
Résultat de l'exercice		1 060	507
Capitaux propres	**3.8**	**37 371**	**36 042**
Amortissements dérogatoires	**3.9**	125	67
Provisions pour risques et charges	**3.10**	13	16
Suvention		(0)	(0)
Total des fonds propres		**37 509**	**36 125**
Emprunts et dettes financières divers	**3.11**	181	324
Fournisseurs et comptes rattachés	**3.12**	2 653	2 659
Autres dettes	**3.12**	3 792	5 573
Produits constatés d'avance	**3.13**	403	789
Total des dettes		**7 029**	**9 346**
Total Passif		**44 538**	**45 471**

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

COMPTE DE RESULTAT

(en K€)	Notes	31-déc-24 12 mois	31-déc-23 12 mois
Chiffre d'affaires	4.1	20 676	20 315
Autres produits d'exploitation	4.2	242	210
Total des produits d'exploitation		**20 918**	**20 525**
Achats et charges externes		(6 442)	(6 862)
Impôts, taxes et versements assimilés		(327)	(278)
Charges de personnel		(12 501)	(12 052)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(182)	(64)
Autres charges		(43)	(54)
Total des charges d'exploitation	4.2	**(19 494)**	**(19 310)**
Résultat d'exploitation		**1 424**	**1 215**
Produits financiers		3	-
Charges financières		(1)	(2)
Résultat financier	4.3	**2**	**(2)**
Résultat courant		**1 425**	**1 213**
Produits exceptionnels		165	91
Charges exceptionnelles		(59)	(327)
Résultat exceptionnel	4.4	**106**	**(236)**
Résultat avant impôts		**1 532**	**977**
Participations des salariés		(138)	(241)
Impôts sur les bénéfices	4.5	(334)	(229)
Résultat net		**1 060**	**507**

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)	Capital social	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Résultat	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2023	**4 895**	**30 519**	**6**	**115**	**507**	**36 042**
Affectation du résultat	-	-	25	-	(25)	0
Augmentation de capital	54	697	-	-	-	751
Distributions de dividendes	-	-	-	-	(482)	(482)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	1 060	1 060
Capitaux propres au 31 décembre 2024	**4 949**	**31 216**	**31**	**115**	**1 060**	**37 371**

(en K€)	Capital social	Primes
Création de la société HGSF	1	-
Réduction de capital	(1)	1
Apport de la branche d'activité Salesforce par Hardis Groupe	2 279	650
Acquisition des titres de la société Carrenet	1 019	9 172
Acquisition des titres de la société Cloudity Sp z.o.o	1 597	20 696
Echange titres Cloudity Sp zoo - Cloudity SAS	54	697
Total	**4 949**	**31 216**

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1 Evènements significatifs de l'exercice

1.1 Rachat des titres d'un actionnaire minoritaire de la société Cloudity SAS

En avril 2024, la société Hardis Groupe, filiale de la société GP Group, a procédé au rachat des titres d'un actionnaire minoritaire de sa filiale Cloudity SAS pour un montant de 815 milliers d'euros.

1.2 Augmentation de capital de la société Cloudity SAS

En date du 28 juin 2024, la société Cloudity SAS, filiale de la société Hardis Groupe, a procédé, dans le cadre de la mise en œuvre d'un ESOP Plan au profit de salariés de la société Cloudity Sp z.o.o, à une augmentation de capital d'un montant de 751 milliers d'euros. Post opération, la société Hardis Groupe détient 82,71% de la société Cloudity SAS.

2 Principales règles et méthodes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis selon les dispositions du Code de Commerce et les règles énoncées par le Plan Comptable Général notamment conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement des dits comptes annuels. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€).

2.1 Changement de règles et méthodes comptables

Néant.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties en mode linéaire sur 3 à 5 ans.

2.2.1 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont analysés par la société afin de savoir si les critères d'activation sont réunis. Cette analyse vise à déterminer le contrôle que l'entreprise peut exercer sur les bénéfices économiques futurs des développements portés à l'actif et la probabilité qu'elle en bénéficie.

En outre, pour être capitalisées, les dépenses de développement doivent répondre aux critères suivants :

- Démonstration de la faisabilité technique du projet ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- Existence d'un marché ou de son utilité en interne ;
- Capacité de l'entreprise de mesurer de façon fiable les dépenses liées à l'actif incorporel.

La société n'a pas activé de frais de développement au titre de 2024.

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

2.2.2 Fonds commerciaux et mali techniques de fusion

Le fonds commercial représente les éléments incorporels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe. Dans le cadre de la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE et la mise en œuvre du règlement ANC 2015-06, les malis techniques présentés à l'actif du bilan pour sont intégralement affectés au poste fonds commercial.

Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de compétences. Lors des opérations de restructuration de l'entreprise, les éléments identifiables sont réévalués à leur valeur d'utilité. Les éléments incorporels résiduels non affectables sont inscrits à l'actif.

La durée d'utilisation des fonds commerciaux est présumée être non limitée.

L'actif fait l'objet d'une dépréciation lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La société effectue des tests de dépréciation de ses fonds commerciaux chaque année.

Les dépréciations antérieurement comptabilisées sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'une reprise.

2.3 Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.
Les normes applicables à compter de 2005, en particulier le règlement CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relative à la valorisation des immobilisations corporelles, introduisent une approche de valorisation de ces actifs, communément appelée « approche par composants ».
Selon ce règlement, les sociétés ont l'obligation d'identifier et de comptabiliser les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers ayant des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.
Compte tenu de la nature des actifs détenus, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables au titre des règles sur les actifs. L'analyse des durées économiques est conforme à la durée d'utilité.
Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens en mode linéaire par application des taux suivants :

- Agencements des constructions 5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatique 2 à 5 ans
- Matériels et outillages 5 ans
- Mobilier 2 à 5 ans
- Véhicules 3 à 4 ans

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan sont évalués lors de l'inventaire à la valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.
A condition toutefois que leur évolution ne provienne pas de circonstances accidentelles, les données économiques suivantes sont prises en compte pour cette évaluation : les capitaux propres à la date de l'inventaire et la rentabilité dégagée par l'exploitation, analysée dans une perspective pluriannuelle tenant compte du contexte économique et pondérée des données prévisionnelles établies sur cinq années.
Sur la base de ces données la valeur d'inventaire est fixée en tenant compte des motifs et des méthodes d'appréciation retenues lors de l'acquisition et de l'intérêt ainsi que de l'utilité de la participation dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'entreprise. En cas d'évolution défavorable, une dépréciation est constatée.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés au coût de revient des titres. Ils sont amortis sur 5 ans à compter de la date d'acquisition, au prorata temporis au titre de la première et de la dernière annuité.

Les frais imputés sur le coût d'acquisition des titres à hauteur de 290 milliers d'euros ont donné lieu à la constatation d'un amortissement dérogatoire de 57 milliers d'euros sur 2024.

2.5 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

2.6 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation individualisée est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ensemble des prestations rendues non encore facturées à la clôture de l'exercice sont enregistrées en factures à établir (cf. note 2.10).

2.7 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours du jour de la clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours ayant un impact positif non significatif n'est pas comptabilisée. La différence, résultant de l'actualisation des disponibilités et des placements, ayant un impact négatif significatif est passée en perte de change.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, suivant les modalités réglementaires. Les opérations en devises étant très limitées et leur volume n'étant pas significatif, aucune gestion spécifique du risque de change n'a été mise en place par la société.

2.8 Indémnités de départ à la retraite

La méthode retenue dans le cadre de l'évaluation des engagements de retraite est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP) ;
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les engagements pour indemnités de départ en retraite ont été estimés sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65-67 ans (départ à taux plein),
- Taux de charges sociales : 41% (ETAM) à 45% (cadres),
- Table de mortalité : INSEE 2022,
- Taux d'actualisation : 3,35%.

Ces engagements figurent en engagements hors bilan.

2.9 Engagement lié aux congés payés pour les arrêts de longue maladie

À la suite de la promulgation de la loi n° 2024-364 du 22 avril 2024, mettant en conformité le droit français avec les directives européennes concernant l'acquisition de congés payés pendant les périodes d'arrêt maladie, la société a procédé à une évaluation de ses engagements en la matière.

La société a, en conséquence, comptabilisé au 31 décembre 2024 la totalité des droits à congés payés (en dettes de personnel) pour les salariés présents au 31 décembre 2024 et une provision pour risques intégrant une décote pour les salariés ne faisant plus partis des effectifs.

2.10 Chiffre d'affaires

Les prestations d'assistance technique, de conseil et d'intégration de systèmes en régie et régie forfaitée sont comptabilisées lorsque le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait et dont l'exécution se poursuit sur plus d'un exercice, sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

- le montant du contrat peut être évalué de façon fiable ;
- le pourcentage d'avancement du projet (déterminé en fonction du nombre de jours réalisés par rapport au nombre de jours prévus) peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes ;
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Les produits correspondants au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de clôture des comptes. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsqu'il existe un décalage entre la facturation et les prestations rendues.

Tant que le résultat du contrat ne peut pas être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu qu'à hauteur des coûts engagés récupérables.

Les produits des ventes liées à la distribution de matériels et logiciels sont comptabilisées à la livraison, lors du transfert des risques et des bénéfices de la propriété à l'acquéreur et lorsque leur montant peut être déterminé de manière fiable.

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

3 Notes sur le bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

(en K€)	Immobilisations incorporelles	Fonds commerciaux (1)	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	**4**	**10 184**	**10 188**
Acquisitions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2024	**4**	**10 184**	**10 188**
Amortissements au 1er janvier 2024	**4**	**-**	**4**
Dotations	-	-	-
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
Amortissements au 31 décembre 2024	**4**	**-**	**4**
Valeur nette au 1er janvier 2024	**-**	**10 184**	**10 184**
Valeur nette au 31 décembre 2024	**-**	**10 184**	**10 184**

(1) dont : mali de fusion (8 974 milliers d'euros) et fonds de commerce repirs suite à apport de la branche d'activité Salesforce par Hardis Groupe (1 210 milliers d'euros).

3.2 Immobilisations corporelles

(en K€)	Installations générales / agencements	Matériels de bureau / Mobilier informatique	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	**81**	**348**	**429**
Acquisitions	-	30	30
Cessions	-	(23)	(23)
Autres mouvements	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2024	**81**	**355**	**436**
Amortissements au 1er janvier 2024	**71**	**270**	**341**
Dotations	5	49	54
Reprises	-	(21)	(21)
Autres mouvements	-	-	-
Amortissements au 31 décembre 2024	**76**	**298**	**374**
Valeur nette au 1er janvier 2024	**10**	**78**	**88**
Valeur nette au 31 décembre 2024	**5**	**57**	**62**

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

3.3 Immobilisations financières

(en K€)	Participations	Autres immobilisations financières	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	**22 576**	**70**	**22 646**
Acquisitions	757	4	761
Cessions	-	(8)	(8)
Autres mouvements	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2024	**23 333**	**66**	**23 399**
Amortissements au 1er janvier 2024	**-**	**-**	**-**
Dotations	-	-	-
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-
Amortissements au 31 décembre 2024	**-**	**-**	**-**
Valeur nette au 1er janvier 2024	**22 576**	**70**	**22 646**
Valeur nette au 31 décembre 2024	**23 333**	**66**	**23 399**

3.3.1 Participations

Les participations sont présentées en note 5.1.1.

Les autres immobilisations financières sont principalement inhérentes aux dépôts de garantie versés dans le cadre de baux commerciaux.

3.4 Créances clients

	31-déc-24				31-déc-23
(en K€)	Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Clients	3 945	3 945	-	-	5 046
Clients - Effets à recevoir	-	-	-	-	-
Clients douteux	-	-	-	-	10
Clients - Factures à établir	203	203	-	-	113
Clients - Factures à établir Groupe	275	275	-	-	244
Total brut	**4 423**	**4 422**	**-**	**-**	**5 414**
Provisions pour dépréciation	(50)	(50)	-	-	(9)
Total net	**4 373**	**4 372**	**-**	**-**	**5 405**

3.5 Autres créances

	31-déc-24				31-déc-23
(en K€)	Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
TVA déductible	450	450	-	-	393
Autres créances fiscales	4	4	-	-	4
Avoirs à recevoir	3	3	-	-	1
Avances en compte courant groupe	2 500	2 500	-	-	2 482
Débiteurs divers	24	24	-	-	106
Valeur brute des autres créances	**2 980**	**2 980**	**-**	**-**	**2 986**
Provisions sur créances diverses	-	-	-	-	-
Provisions sur créances	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Valeur nette des autres créances	**2 980**	**2 980**	**-**	**-**	**2 986**

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

3.6 Disponibilités

(en K€)	31-déc-24				31-déc-23
	Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Disponibilités	3 400	3 400	-	-	3 975
Total	**3 400**	**3 400**	**-**	**-**	**3 975**

3.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'établissant à 139 milliers d'euros au 31 décembre 2024 sont principalement inhérentes aux loyers et aux souscriptions de licences.

3.8 Capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres figure à la page 5 de la présente annexe.

Evolution du capital

Au 31 décembre 2024, le capital social de la société s'élève à 4 949 013,50 €, composé de 49 490 135 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,1 €.

Répartition du capital

	31-déc-24
Hardis Groupe	82,71%
Actionnaires minoritaires	17,29%
Total	**100,00%**

3.9 Amortissements dérogatoires

Se référer à la note 2.4.

3.10 Provisions pour risques et charges

(en K€)	31-déc-23	Dotations		Reprises		31-déc-24
		Exploitation	*Exceptionnel*	*Exploitation*	*Exceptionnel*	
Autres provisions pour risques	16	13		-	(16)	13
Total	**16**	**13**	**-**	**-**	**(16)**	**13**

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

3.11 Emprunts et dettes financières

(en K€)	31-déc-24				31-déc-23
	Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit	179	113	66	-	321
Dettes financières diverses	2	2	-	-	3
Total	**181**	**115**	**66**	**-**	**324**
Emprunts souscrits	-				
Emprunts remboursés	142				

Au 31 décembre 2024, le solde des emprunts s'établit à 179 milliers d'euros (emprunts souscrit pour une valeur nominale de 450 milliers d'euros à taux fixe avec une maturité de 5 ans).

3.12 Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Autres dettes

Les dettes fournisseurs et avances et acomptes sont à échéance moins d'un an.

Les autres dettes se décomposent de la façon suivante :

(en K€)	31-déc-24				31-déc-23
	Total	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes fiscales	1 033	1 033	-	-	1 086
Dettes sociales	2 471	2 471	-	-	2 527
Dettes sur immobilisations	-		-	-	-
Avoirs à établir	272	272	-	-	355
Avances en compte courant groupe (1)	-	-	-	-	1 605
Autres dettes	16	16	-	-	-
Total	**3 792**	**3 792**	**-**	**-**	**5 573**

(1) Dettes envers les actionnaires minoritaires

3.13 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'établissant à 403 milliers d'euros au 31 décembre 2024 sont inhérents à des prestations facturées non encore réalisées.

3.14 Charges à payer et produit à recevoir

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Produits à recevoir	**481**	**361**
Clients factures à établir	477	357
Autres	4	4
Charges à payer	**4 149**	**3 924**
Fournisseurs factures non	2 203	1 841
Dettes fiscales et sociales	1 945	2 083
Autres charges à payer	-	-

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

4 Notes sur le compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Ventes de marchandises	**3 547**	**2 923**
- France	2 165	1 807
- Etranger	1 382	1 116
Production vendue	**17 129**	**17 392**
- France	15 941	15 496
- Etranger	1 188	1 896
Chiffre d'Affaires	**20 676**	**20 315**
Total	**20 676**	**20 315**

4.2 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'établissant à 242 milliers d'euros au 31 décembre 2024 sont principalement liés à des transferts de charges d'exploitation.

Les achats et charges externes s'établissant à 6 442 milliers d'euros au 31 décembre 2024 sont principalement inhérents à :

- Charges de sous-traitance : 2 503 milliers d'euros ;
- Achats de licences (pour revente) : 2 353 milliers d'euros ;
- Loyers immobiliers et charges locatives : 661 milliers d'euros ;
- Frais de voyages et déplacements, missions et réceptions : 221 milliers d'euros ;
- Maintenances et locations informatiques : 100 milliers d'euros ;
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires : 152 milliers d'euros ;
- Charges de marketing et partenariats : 69 milliers d'euros ;

4.3 Résultat financier

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Intérêts sur avances de trésorerie des entreprises liées	2	-
Gains de change	1	-
Produits financiers	**3**	**-**
Intérêts sur emprunts	(1)	(2)
Charges financières	**(1)**	**(2)**
Résultat financier	**2**	**(2)**

4.4 Résultat exceptionnel

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Autres produits exceptionnels	165	91
Produits exceptionnels	**165**	**91**
Dotations aux amortissements (1)	(57)	(57)
Autres charges exceptionnelles	(2)	(270)
Charges exceptionnelles	**(59)**	**(327)**
Résultat exceptionnel	**106**	**(236)**

(1) Dotations / reprises aux amortissements dérogatoires sur coûts d'acquisition des titres

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

4.5 Impôts sur les résultats

La répartition du montant global de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

(en K€)	31-déc-24	31-déc-23
Impôts courants	335	244
Contribution additionnelle	-	-
Crédit d'impôt mécénat	(1)	(15)
Total	**334**	**229**

L'impôt sur les bénéfices se répartit comme suit :

Résultat avant impôt		**Impôt**		
(en K€)		**Théorique**	**Réintégrations / déductions**	**Dû**
Courant taux normal	1 425	356	(176)	312
Exceptionnel	106	27	(16)	23
Total	**1 532**	**383**	**(192)**	**335**

En raison des décalages dans le temps existant entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges, la base fiscale future sera affectée de la manière suivante :

(en K€)	Début exercice		Variation		Fin exercice	
	Passif	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**	**Actif**
Charges non déductibles						
· C3S (Ex-Organic)	-	2	(2)	3	-	3
· Participation au résultat	-	240	(240)	152	-	152
· TVS	-	1	(1)	3	-	3
Report déficitaire ordinaire	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

5 Informations complémentaires

5.1 Parties liées

5.1.1 Filiales et participations

Sociétés	Siren	Adresse du siège social	Date d'ouverture de l'exercie	Date clôture de l'exercice	Capital social En K devise	Capitaux propres autres que le capital En K devise	% du capital détenu	Montant de la participation en K€	Prêts - avances consentis non encore en K€	Provision sur titres en K€	Cautions données par la société mère en K€	Dividendes versés à la société au cours de en K€	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos en K€	Résultat en K€	Devise locale
1 - Filiales															
Cloudity SP z.o.o		Mokotowska 1 00-640 Varsovie - Pologne	01-janv-24	31-déc-24	40	2 704	100%	23 333	-	-	-	-	8 108	977	PLN
Cloudity GbmH		13 Tauentzienstrasse 10789 Berlin - Allemagne	01-janv-24	31-déc-24	100	749	100%	98	-	-	-	-	1 313	62	EUR
2 - Participations															
Néant															
TOTAL								**23 431**		**-**			**9 421**	**1 039**	

5.1.2 Transactions conclues entre Cloudity et les entreprises liées

Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés au prix du marché.

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

Docusign Envelope ID: 885A0A36-B3E7-4EE7-9B77-C41169E3E25C

5.1.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Cette information conduirait à communiquer la rémunération individuelle de chacun des dirigeants du groupe.

5.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2024, la provision pour indemnités de fin de carrière s'établit à 399 milliers d'euros.

5.3 Effectifs

	2024	2023
Cadres	142	134
Non cadres	4	5
Total	**147**	**139**

5.4 Risques juridiques

Néant.

5.5 Intégration dans un ensemble consolidé

La société Cloudity SAS est incluse selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de la société mère GP Group dont le siège social se situe 8, Place de la Résistance – 38 000 Grenoble.

6 Evènements postérieurs

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2024.